



FORMATION - ACCOMPAGNEMENT - CONSEIL

ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



DURÉE

24 heures



PRÉREQUIS

Expérience
professionnelle

TARIFS

2 370 € TTC



PUBLIC VISÉ

Toute personne
engagée dans une
démarche de VAE

CONTEXTE

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de **faire reconnaître** officiellement **les compétences** construites dans son parcours professionnel, bénévole, associatif ou personnel.

Cet accompagnement propose un **cadre méthodologique** concret et **accessible**, permettant au candidat de prendre du recul sur son parcours, d'identifier ses compétences réelles, de sélectionner les situations les plus significatives et de construire progressivement un dossier solide, sincère et défendable devant un jury.

POINTS CLÉS

La VAE demande au candidat de transformer une expérience souvent riche mais intuitive en démonstration structurée de compétences.

L'enjeu n'est pas d'écrire un dossier standardisé, mais d'aider la personne à relire son parcours, sélectionner les situations les plus probantes, les relier au référentiel visé et préparer une présentation claire devant le jury.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la VAE.
- Identifier les compétences acquises.
- Analyser ses expériences.
- Argumenter ses pratiques au regard du référentiel.
- Construire un dossier personnalisé.
- Préparer efficacement l'entretien avec le jury.



FORMATION - ACCOMPAGNEMENT - CONSEIL

ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE DU POSITIONNEMENT À L'ACTION

DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

EXPLORER LE PARCOURS 8 HEURES

Identifier les expériences et compétences en lien avec la certification.

CONSTRUIRE LE DOSSIER 8 HEURES

Analyser les situations vécues et valoriser les compétences acquises.

PRÉPARER LE JURY 8 HEURES

Structurer son oral et s'entraîner à présenter son parcours.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel.
- Entretiens d'explicitation.
- Analyse des pratiques.
- Relecture critique.
- Simulation d'entretien.

ÉVALUATION

- Diagnostic initial.
- Évaluation continue.
- Relecture du dossier.
- Simulation d'entretien.
- Bilan final.

MOYENS

- Référentiels de certification.
- Trames de travail.
- Outils numériques sécurisés.
- Visio conférence le cas échéant.
- Ressources documentaires personnalisées

LIVRABLES

- Le support d'accompagnement complet
- Les outils, méthodes et ressources présentés durant l'accompagnement.

ANCRAGE RÉGLEMENTAIRE ET RÉFÉRENCES

- Code du travail – Dispositions relatives à la Validation des Acquis de l'Expérience (Livre VI – Formation professionnelle).
- Loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail (réforme de la
- Décret n° 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la Validation des Acquis de l'Expérience.
- Service public de la VAE – France VAE
- Référentiels de certification enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- Référentiel national qualité Qualiopi (action d'accompagnement à la VAE).